



CEPECO
ONGD / asbl



Kinshasa, le 27 février 2008

Transmis copie pour information à :

Son Excellence Monsieur le Ministre de l'Energie,

*A Monsieur l'Administrateur Délégué Général
de la Société Nationale d'Electricité
Tous à KINSHASA/GOMBE*

Concerne : **La participation de la société civile congolaise à la réunion de Londres
qu'organise le Conseil Mondial de l'Energie**



Les organisations de la société civile identifiées ci-dessous qui accompagnent le gouvernement Congolais et la SNEL dans les travaux d'expansion du site d'Inga ont l'honneur de vous saisir sur demande du Conseil Mondial de l'Energie, relativement à l'objet mieux spécifié en marge.

Nous avons en effet appris qu'une conférence sur Inga se tiendra à Londres en avril prochain. La liste des participants qui nous a été communiquée laisse apparaître que la société civile congolaise n'y est pas représentée. Des contacts pris avec la BAD et le Conseil Mondial de l'Energie, il ressort que c'est à vous et à WESCOR qu'il revient de corriger cette omission. Aussi la présente vous est-elle adressée.

En effet, comme nous l'avons déjà fait connaître par le biais de nos deux déclarations faites à l'occasion de la Table Ronde de Johannesburg (Midrand) et au meeting de Gaborone, tenus respectivement en octobre 2006 et en mars 2007, les enjeux politiques, économiques, sociaux et environnementaux qui se rattachent au développement du site d'Inga portent à une participation plus dynamique de la société civile.

Le gouvernement Congolais, la Banque Africaine de Développement, le Conseil Mondial de l'Energie ainsi que le Conseil d'Administration de WESTCOR et celui passé de la SNEL s'étaient engagés, à l'occasion des deux conférences passées à assurer la participation de la société civile dans toutes rencontres ultérieures devant se tenir sur Inga et à couvrir les coûts y relatifs. Ne pas le faire aujourd'hui de la part de toutes ces institutions très respectables serait non seulement manquer à leurs promesses, mais également donnerait lieu à des contestations ultérieures qui vont certainement gêner le processus d'expansion du site d'Inga.

Nous ne pouvons pas, en effet, faire le suivi qui nous revient, en tant qu'organisations de la société civile spécialisée sur les questions de l'évaluation environnementale et sociale et de la gouvernance, si nous sommes privés de suivre de près tout ce qui se fait et qui se projette dès maintenant.

Les organisations représentées aux rencontres passées l'ont été par :

1. VANGU MPILA, pour les chefs traditionnels des communautés locales ayant droit du site d'Inga ;
2. Jacques BAKULU pour l'Organisation CEPECO ;
3. Augustin MPOYI pour le Réseau REPEC et l'Organisation CODELT ;

44-48, avenue Tombalbaye, Immeuble ACP (ex. AZAP)- 2^{ème} étage, Local 31 Kinshasa-Gombe
B.P.: 11021 Kinshasa I Téléphone : (243) 998 162 759, (243)81 24 35 469
E-mail : avovert@yahoo.fr, Web Site: www.avocatsverts.cd

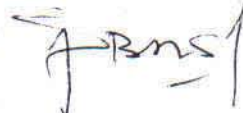
Handwritten mark resembling a stylized 'R' or 'K'.

4. Théo WAY NANA, pour l'Organisation Avocats Verts (qui remplace Emmanuel PULUPULU) ;
5. AMISI BARUTI, Experts de la société civile sur les questions des barrages hydroélectriques ;
6. Bryan ASHE, pour le Réseau ARN
7. Terri, pour l'Organisation IRN.

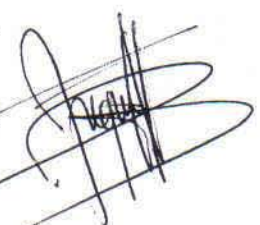
Ce sont là les personnes et les Organisations de la société civile qui suivent de près et qui ont toujours été associés aux travaux d'expansion du site d'Inga, dont il s'agit d'associer les noms sur la liste des participants.

Vous remerciant de l'intérêt qu'il vous plaira de réserver à la présente, nous vous prions, Monsieur l'Administrateur Délégué Général, de bien vouloir prendre en gré l'expression de nos sentiments de parfaite considération.

1. Pour le CEPECO, Pasteur Jacques BAKULU



2. Pour le Réseau REPEC et l'Organisation CODELT, Augustin MPOYI



3. Pour Avocats Verts, Théo WAY NANA

